

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01927

Numéro SIREN : 480 105 097

Nom ou dénomination : 2B2L

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2023 sous le numéro de dépôt 10840

2023 S 020840

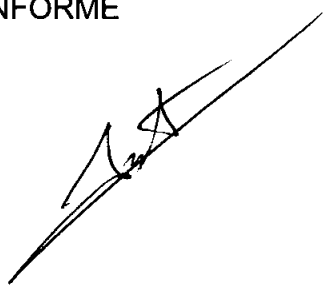
Comptes annuels

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

2B2L

98 rue Vanderhaghen
59320 HAUBOURDIN
Tél. 03 20 10 41 41
Fax. 03 20 50 08 00
APE : 6420Z -
Siret : 48010509700012

COPIE CERTIFIEE CONFORME



m

MAZARS HAUTS DE France

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
22 Denis Papin

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél : 03 20 47 27 00

Fax : 03 20 67 53 40

Courriel :

Web :

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2022	Net 30/06/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 052	1 052		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 151 490		1 151 490	1 151 490
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 152 542	1 052	1 151 490	1 151 490
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	52 200		52 200	140 400
Autres créances	537 540		537 540	529 308
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 162		6 162	9 332
Charges constatées d'avance (3)	7 992		7 992	3 923
TOTAL ACTIF CIRCULANT	603 895		603 895	682 962
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 756 437	1 052	1 755 385	1 834 452
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 320 750	1 320 750
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	60 474	60 474
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 248	7 248
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-722 935	-718 863
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-16 667	-4 072
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	648 870	665 537
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	229	193
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 015 933	1 061 586
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 377	3 884
Dettes fiscales et sociales	76 975	103 252
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 106 515	1 168 915
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 755 385	1 834 452
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 106 515	1 168 915
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	229	193
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/06/2022	30/06/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	341 000	341 000
Chiffre d'affaires net	341 000	341 000
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		298
Autres produits	46	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	341 046	341 298
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	30 197	21 377
Impôts, taxes et versements assimilés	1 527	2 769
Salaires et traitements	210 479	203 153
Charges sociales	108 646	111 627
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	4	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	350 852	338 925
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-9 806	2 373
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	7 086	6 174
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	7 086	6 174
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	13 946	12 619
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	13 946	12 619
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-6 861	-6 444
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-16 667	-4 072

Compte de résultat (suite)

	30/06/2022	30/06/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	348 132	347 472
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	364 799	351 543
BENEFICE OU PERTE	-16 667	-4 072
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : 2B2L

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 1 755 385 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 16 667 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/10/2022.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/06/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société 2B2L a octroyé au bénéfice de la société Cuvelier Fauvarque des abandons de compte courant avec retour à meilleure fortune à hauteur de 500000€ en 2017 et 400000€ en 2019. Au 30/06/2022, ces abandons de compte courant n'ont fait l'objet d'aucune reprise.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 320 750,00 EURO décomposé en 14 675 titres d'une valeur nominale de 90,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	14 675	90,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	14 675	90,00

Dettes

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	3 214
INTERETS COURUS . PAYER	229
INTERETS COURUS	13 946
CONGES PAYES	7 297
PERSONNEL - AUTRES CHARGES .	43 380
CHARGES SOC SUR CONGES PAYES	3 363
ETAT - CHARGES . PAYER	285
Total	71 714

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES d AVANCE	7 992		
Total	7 992		



2B2L

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 196 100 euros
Siège social : 98 rue Vanderhaghen,
59320 HAUBOURDIN
480 105 097 RCS LILLE METROPOLE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 31 DECEMBRE 2022**

RELATIF A L'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit une perte de 16 666,79 euros en totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur Benoît LEPOUTRE,
Cogérant

